

LES NOUVEAUX INVESTISSEURS FRANÇAIS : CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
JANVIER 2024

DES ÉPARGNANTS PLUS SOUVENT MASCULINS QUE FÉMININS.....	2
UNE SURREPRÉSENTATION DE LA RÉGION PARISIENNE	2
UN RAJEUNISSEMENT CONFIRMÉ	2
UN ÉLARGISSEMENT À TOUTES LES CATÉGORIES SOCIALES	3
UNE QUESTION DE FORMATION.....	4
LES INVESTISSEURS SONT PLUS RICHES QUE LA MOYENNE MAIS LES TEMPS CHANGENT.....	4
L'ASSURANCE VIE INDÉMODABLE ET LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE EN PLEIN ESSOR.....	4
LES ACTIONS DÉTENUES AVANT TOUT PAR LES INVESTISSEURS AISÉS	5
LA PERCÉE DES CRYPTOACTIFS ET DES NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS.....	5
LES NOUVEAUX INVESTISSEURS, MOINS PORTÉS SUR LE LONG TERME QUE LES INVESTISSEURS TRADITIONNELS.....	6
LES NOUVEAUX INVESTISSEURS FÉRUS D'ARBITRAGES	6
DES INTERROGATIONS SUR LA PERTINENCE DE LEURS PLACEMENTS	6
LES NOUVEAUX INVESTISSEURS ADEPTES DES COMPTES EN LIGNE.....	6
LES APPLICATIONS MOBILES DE PLUS EN PLUS UTILISÉES	7
DES MOTIVATIONS DIVERSES	7
DES SOURCES D'INFORMATION MULTIPLES	8
LA CULTURE FINANCIÈRE DES NOUVEAUX INVESTISSEURS	8
DES NOUVEAUX INVESTISSEURS CONSCIENTS DE LA CYBERCRIMINALITÉ.....	10

LES NOUVEAUX INVESTISSEURS FRANÇAIS : CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

Depuis le début de l'épidémie de covid, en France, une nouvelle génération d'actionnaires est apparue. Plus jeunes, plus adeptes aux nouvelles technologies, plus opportunistes, ces nouveaux investisseurs changent en profondeur la communauté des actionnaires. Au total, entre 2020 et 2022, l'Autorité des Marchés Financiers a évalué que 800 000 nouveaux investisseurs ont commencé à investir en actions. L'OCDE a réalisé une enquête pour apprécier le profil de ces nouveaux investisseurs auprès d'un échantillon de 1 056 d'entre eux détenant depuis 2020 des actions, des fonds d'investissement, des titres dans le cadre du financement participatif ou des cryptoactifs et de 1 078 investisseurs traditionnels.

DES ÉPARGNANTS PLUS SOUVENT MASCULINS QUE FÉMININS

Les nouveaux investisseurs sont des hommes (64 %) mais la proportion de femmes augmente. Elles représentent 36 % des nouveaux investisseurs contre 32 % pour l'ensemble des investisseurs. Cette

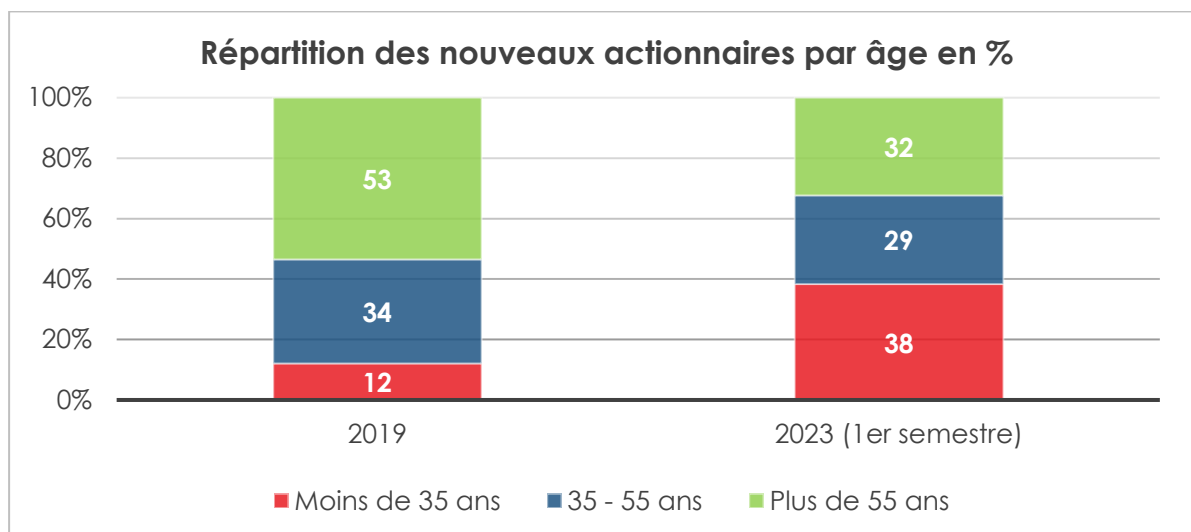
surreprésentation masculine s'explique par l'écart de revenus. Les investisseurs en bourse ont un niveau de revenus supérieurs à la moyenne. Par ailleurs, la gestion du patrimoine est souvent préemptée par les hommes.

UNE SURREPRÉSENTATION DE LA RÉGION PARISIENNE

27 % des nouveaux investisseurs habitent la région parisienne qui ne représente que 19 % de la population métropolitaine française. Cette surreprésentation s'explique par la proportion importante de cadres supérieurs en région parisienne et par le niveau de revenus plus élevé.

UN RAJEUNISSEMENT CONFIRMÉ

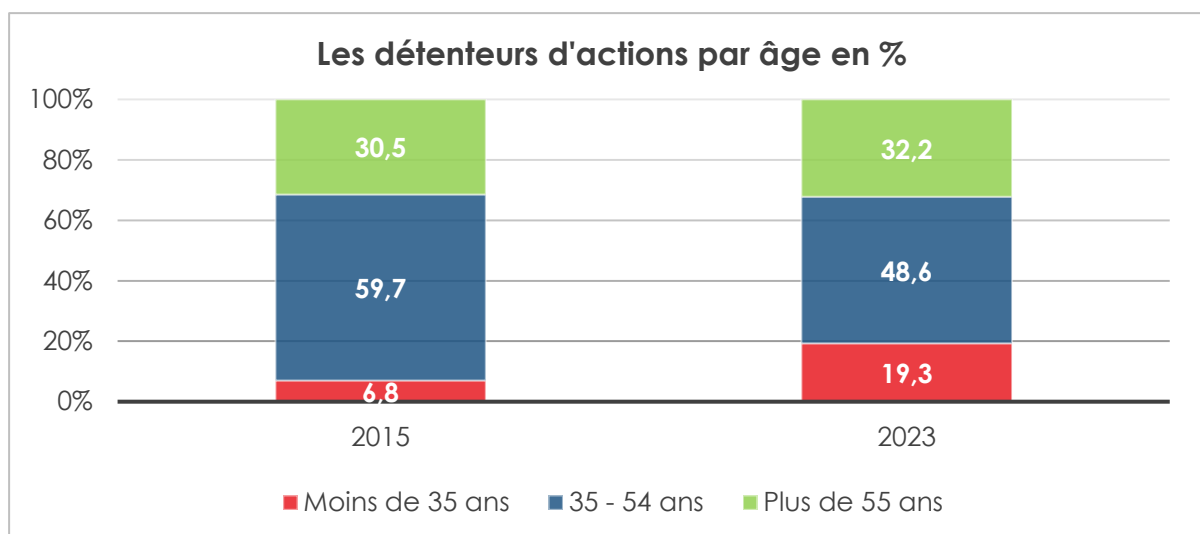
Les nouveaux investisseurs ont tendance à être plus jeunes que les investisseurs traditionnels, 56 % ont moins de 35 ans contre 21 % des investisseurs traditionnels, tandis que seulement 4 % ont 65 ans et plus contre 27 % des investisseurs traditionnels.



Cercle de l'Épargne – données AMF

L'âge moyen des nouveaux investisseurs est de 36 ans, contre 51 ans pour les investisseurs

traditionnels. Les nouveaux investisseurs, dans leur majorité, travaillent ou sont « actifs » (82 %).



Cercle de l'Épargne – données AMF

UN ÉLARGISSEMENT À TOUTES LES CATÉGORIES SOCIALES

Au niveau des catégories sociales, l'accès aux marchés financiers se démocratise. 19 % des nouveaux investisseurs sont des employés dont

le poids dans l'ensemble de la population est de 11 %. 18 % sont des ouvriers (9 % de la population). De plus en plus d'étudiants investissent sur les marchés financiers. En revanche, seuls 6 % des nouveaux investisseurs sont des retraités (28 %

de la population). Le faible poids de ces derniers parmi les nouveaux investisseurs s'explique par le fait qu'ils sont déjà nombreux à l'être.

UNE QUESTION DE FORMATION

Les nouveaux investisseurs disposent, en moyenne, d'un niveau d'éducation supérieur à la moyenne de la population. 48 % des nouveaux investisseurs ont suivi des études supérieures soit un peu plus que l'ensemble de la population. Seuls 2 % des nouveaux investisseurs n'ont aucun diplôme.

LES INVESTISSEURS SONT PLUS RICHES QUE LA MOYENNE MAIS LES TEMPS CHANGENT

Selon l'OCDE, 75 % des nouveaux investisseurs ont déclaré vivre dans un foyer dont le revenu mensuel net est supérieur à 2 500 euros, soit un revenu supérieur à la moyenne. En 2018, la moitié des ménages français disposait d'un revenu disponible mensuel de 2 552 euros. 33 % d'entre eux vivent dans un foyer dont le revenu mensuel est supérieur à 5 000 euros. Malgré tout, 8 % des nouveaux investisseurs vivent dans un foyer dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 euros et 18 % ont un revenu mensuel individuel inférieur à 1 500 euros. 16 % des nouveaux investisseurs ont déclaré vivre dans un foyer dont le patrimoine financier est inférieur à 10 000 euros. Le patrimoine financier moyen des foyers des nouveaux investisseurs

s'établit à 97 435 euros. Selon le baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement 2022, un quart de la population française (24 %) a déclaré vivre dans un foyer dont le patrimoine financier est inférieur à 10 000 euros et le patrimoine financier moyen des ménages français s'établissait à 68 500 euros.

Les nouveaux investisseurs sont plus nombreux que les investisseurs traditionnels à détenir un seul produit financier (24 % contre 16 %). Ils sont également moins nombreux que les investisseurs traditionnels à détenir quatre produits ou plus (31 % contre 41 % des investisseurs traditionnels). En moyenne, les nouveaux investisseurs ont déclaré détenir 3,12 produits (contre 3,48 pour les investisseurs traditionnels). Les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont davantage susceptibles que leurs aînés à ne détenir qu'un seul produit (c'est le cas pour 35 % d'entre eux).

L'ASSURANCE VIE INDÉMODABLE ET LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE EN PLEIN ESSOR

Un tiers des nouveaux investisseurs détiennent, selon l'OCDE, un contrat d'assurance vie. Ce taux est inférieur à la moyenne de la population (47 %). En effet, même si ce produit a connu une baisse de la collecte au cours des trois dernières années, il reste incontournable.

Le Plan d'Épargne Retraite arrive en troisième position comme support

d'investissement. Il est détenu par 29 % des nouveaux investisseurs. Ce produit financier est davantage susceptible d'être détenu par les nouveaux investisseurs plus âgés (38 % des 35-49 ans et 34 % des 50-64 ans en détiennent).

LES ACTIONS DÉTENUES AVANT TOUT PAR LES INVESTISSEURS AISÉS

Un quart (24 %) des nouveaux investisseurs déclare détenir des actions. Ce sont essentiellement les personnes ayant des revenus importants qui en acquièrent. 15 % des nouveaux investisseurs disposant de revenus mensuels inférieurs à 1 500 euros détiennent des actions individuelles contre 32 % de ceux dont les revenus mensuels sont supérieurs à 4 000 euros. 19 % des nouveaux investisseurs dont le foyer dispose d'un patrimoine financier inférieur à 10 000 euros détiennent des actions individuelles contre 36 % des nouveaux investisseurs dont le foyer dispose d'un patrimoine financier supérieur à 500 000 euros. De 2020 à 2022, 80 % des nouveaux investisseurs ont investi moins de 10 000 euros en actions et le montant moyen investi s'élève à 5 743 euros.

LA PERCÉE DES CRYPTOACTIFS ET DES NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS

Selon l'OCDE, 54 % des nouveaux investisseurs ont acquis des cryptoactifs. Le nombre important des jeunes parmi eux explique ce résultat. Au sein de la population des

investisseurs, un quart aurait déjà acheté des cryptoactifs. Ces derniers sont détenus plus fréquemment par les hommes (59 % des nouveaux investisseurs hommes détiennent des cryptoactifs). Parmi les nouveaux investisseurs, ceux qui investissent le plus dans les cryptoactifs sont les 25-34 ans (63 % d'entre eux en détiennent), puis les 35-49 ans (56 % d'entre eux en détiennent), suivis des 18-24 ans (48 %). L'espoir de gains rapides attire non seulement les jeunes investisseurs mais aussi ceux ayant des revenus modestes. Parmi les nouveaux investisseurs en cryptoactifs, ceux qui ont les revenus les plus faibles (64 % des foyers disposant de revenus mensuels inférieurs à 1 500 euros investissent en cryptoactifs) et le patrimoine financier le plus faible (63 % des foyers disposant de moins de 10 000 euros investissent en cryptoactifs) sont surreprésentés. L'achat de cryptoactifs est, pour certains investisseurs, le motif principal voire unique de l'accès aux marchés financiers. 11 % des nouveaux investisseurs ne détiennent que des cryptoactifs.

Depuis 2020, 40 % des nouveaux investisseurs en cryptoactifs ont investi entre 500 et 5 000 euros. Environ un tiers (34 %) a investi moins de 500 euros. Investir des montants peu élevés dans les cryptoactifs est surtout le fait des personnes sans activité professionnelle (48 %), des personnes dont les revenus se situent dans la tranche la plus basse (62 %)

et de celles dont le patrimoine financier est le plus faible (74 %). Les femmes sont plus nombreuses à avoir investi de petits montants (40 % d'entre elles, contre 31 % des hommes). Près d'un quart d'entre elles (24 %) a investi plus de 5 000 euros. Dans l'ensemble, le montant moyen investi dans les cryptoactifs s'élève à 4 070 euros.

Les nouveaux investisseurs sont également présents sur le marché du financement participatif. Depuis 2020, le montant moyen investi dans le financement participatif par les nouveaux investisseurs s'élève à 5 575 euros. 60 % de ces derniers qui investissent en financement participatif ont investi moins de 5 000 euros et 36 % d'entre eux ont investi plus de 5 000 euros.

LES NOUVEAUX INVESTISSEURS, MOINS PORTÉS SUR LE LONG TERME QUE LES INVESTISSEURS TRADITIONNELS

Plus jeunes, à la recherche de gains rapides, l'horizon de placement des nouveaux investisseurs est plus court que la moyenne. 18 % des nouveaux investisseurs investissent avec un horizon de moins de trois ans (contre 4 % des investisseurs traditionnels) et un quart ont un horizon de placement de trois à cinq ans (contre 10 % des investisseurs traditionnels). Seuls 13 % des nouveaux investisseurs ont un horizon de placement de plus de dix ans (contre 29 % des investisseurs traditionnels).

LES NOUVEAUX INVESTISSEURS FÉRUS D'ARBITRAGES

2020 à 2022, 28 % des nouveaux investisseurs ont racheté ou vendu des produits financiers régulièrement et près de la moitié d'entre eux (48 %) l'ont fait occasionnellement. Seuls 23 % des nouveaux investisseurs n'ont réalisé aucune transaction d'investissement sur les nouveaux investissements. Plus des trois quarts des nouveaux investisseurs peuvent être ainsi considérés comme des investisseurs actifs, soit bien plus que la moyenne des investisseurs.

DES INTERROGATIONS SUR LA PERTINENCE DE LEURS PLACEMENTS

76 % des nouveaux investisseurs pensent que leurs investissements étaient trop risqués et près de la moitié d'entre eux (46 %) souhaitent retirer une partie des fonds investis au cours de l'année à venir. Un tiers d'entre eux se déclare satisfait de ses investissements, ce qui est moins que les investisseurs traditionnels qui, en règle générale, plébiscitent leur choix (enquête AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE 2023).

LES NOUVEAUX INVESTISSEURS ADEPTES DES COMPTES EN LIGNE

Les opérations d'investissement sont principalement réalisées via des intermédiaires en ligne. Le recours à Internet est dominant parmi les investisseurs qui acquièrent des

cryptoactifs. Seulement un tiers des personnes interrogées ont déclaré réaliser des transactions via des établissements financiers traditionnels. Sans surprise, les nouveaux investisseurs âgés de moins de 35 ans sont plus nombreux à faire appel aux intermédiaires en ligne (82 %) que les personnes des autres tranches d'âge. La quasi-totalité des investisseurs qui investissent exclusivement des NFT (87 %), des ETF (85 %) ou des cryptoactifs (80 %) passent par des comptes en ligne. Les détenteurs de plusieurs produits financiers ont tendance à recourir à des établissements financiers traditionnels. Trois quarts des nouveaux investisseurs qui achètent des actions le font en ligne. Il en est de même pour ceux qui optent pour le financement participatif.

LES APPLICATIONS MOBILES DE PLUS EN PLUS UTILISÉES

L'achat de cryptoactifs s'effectue à 55 % par applications mobiles et à 35 % par des sites Internet. Pour le financement participatif, les outils les plus couramment utilisés par les nouveaux investisseurs sont les applications mobiles (36 %) et les sites internet (36 %). Le téléphone, le mail ou le contact d'une personne en agence sont cités par 19 % des personnes interrogées pour ce type de produits. Les outils numériques sont privilégiés par les 25-34 ans (85 %). Seuls 17 % des 50/64 ans utilisent une application mobile pour réaliser des transactions en bourse,

contre plus de plus de la moitié des 18-24 ans.

DES MOTIVATIONS DIVERSES

Les nouveaux investisseurs en bourse, en cryptoactifs ou en financement participatif sont passés à l'acte afin de diversifier les placements (35 %) ou pour obtenir un rendement plus élevé qu'avec les autres placements (28 %). Parmi les autres raisons figurent le fait d'avoir été conseillé par quelqu'un de leur entourage (28 %), le souhait d'investir dans la finance durable (20 %) ou le fait d'en avoir entendu parler sur les réseaux sociaux. Les nouveaux investisseurs sont moins sensibles aux conseils d'un conseiller financier que le reste de la population.

Chez les 18-24 ans, les trois raisons principales les ayant poussés à investir sont différentes de celles des autres tranches d'âge : un peu moins d'un tiers (29 %) ont déclaré avoir investi parce qu'ils en avaient entendu parler sur les réseaux sociaux ou parce que quelqu'un de leur entourage leur avait conseillé de le faire (30 %). Ils sont également plus nombreux que les autres nouveaux investisseurs à investir en raison de leur intérêt pour les produits durables (31 % contre 20 % de l'ensemble des nouveaux investisseurs).

La recherche de la rentabilité est moins prégnante chez les nouveaux

investisseurs que chez les autres. Cette motivation est jugée prépondérante par 39 % des nouveaux investisseurs, contre 46 % des investisseurs traditionnels. La diversification des placements est également moins importante pour les nouveaux investisseurs (37 %, contre 43 % pour les investisseurs traditionnels). En revanche, les nouveaux investisseurs ont été plus nombreux que les investisseurs traditionnels à citer la curiosité comme motivation (29 % contre 18 %). Ils mettent plus fréquemment en avant le plaisir du jeu que la moyenne.

DES SOURCES D'INFORMATION MULTIPLES

86 % des nouveaux investisseurs recourent à plusieurs sources d'information. Ils indiquent regarder la télévision (57 % en moyenne) et consulter les réseaux sociaux (50 % en moyenne). Ils demandent des avis à l'entourage (49 % en moyenne). Ils s'inscrivent à des fils d'actualité sur les smartphones (48 % en moyenne) et écoutent la radio (45 % en moyenne). La presse traditionnelle, qu'elle soit écrite ou en ligne, est beaucoup moins utilisée. Les nouveaux investisseurs âgés de 18 à 24 ans préfèrent les réseaux sociaux (6 %), l'entourage (57 %) ainsi que les influenceurs (43 %), tandis que les 35-49 ans préfèrent la radio (56 %) et les 50-64 ans les journaux télévisés (71 %). Pour les 69 % de nouveaux investisseurs qui ont recherché des informations sur les produits avant

d'investir, les sources utilisées sont en premier lieu les documents sur les produits, tels que le descriptif produit, les prospectus ou le site internet (41 %), suivis des proches (39 %), devant les médias spécialisés en finance (36 %) et les comparateurs en ligne (34 %). Les réseaux sociaux sont la source d'information la plus fréquemment citée par les 18-24 ans (41 %), ainsi que les influenceurs sur les réseaux sociaux (29 %). Les investisseurs des tranches plus âgées, comme les 50-64 ans, sont plus nombreux que les investisseurs plus jeunes à consulter les documents d'information sur le produit (41 % contre 33 %), mais sont moins nombreux à rechercher des informations sur les réseaux sociaux (8 % contre 41 % des 18-24 ans). Ils sont aussi moins nombreux à interroger leurs proches (30 % contre 45 % des 25-34 ans). En revanche, les sites officiels (AMF, APCR, Banque de France, etc.) sont boudés par les nouveaux investisseurs.

LA CULTURE FINANCIÈRE DES NOUVEAUX INVESTISSEURS

L'OCDE définit la culture financière comme « *la combinaison des connaissances, des savoirs, des compétences, des attitudes et des comportements dans le domaine financier indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause et, en fin de compte, parvenir au bien-être financier* ». L'OCDE a, par ailleurs, défini la culture financière numérique

comme «la combinaison des connaissances, compétences, attitudes et comportements dont les individus doivent disposer pour connaître et savoir utiliser en toute sécurité les services financiers numériques et les technologies numériques afin de contribuer à leur bien-être financier».

Selon l'enquête de l'OCDE, les nouveaux investisseurs ont confiance en leurs propres connaissances financières. 67 % des nouveaux investisseurs estiment avoir une connaissance élevée des produits financiers (14 % considèrent «très bien» s'y connaître et 53 % considèrent s'y connaître «assez bien»). Un tiers des nouveaux investisseurs considèrent connaître «assez mal» ou «très mal» les questions liées aux placements. Ceux qui considèrent s'y connaître très bien/assez bien sont principalement les 18-24 ans (73 % considèrent s'y connaître très bien/assez bien), les 25-34 ans (75 %) et ceux qui investissent en actions d'entreprises non cotées (87 %), en produits boursiers spéculatifs tels que les produits dérivés avec effet de levier ou les options (84 %), ou dans des fonds immobiliers (83 %). À l'inverse, les investisseurs qui considèrent assez mal/très mal s'y connaître sont principalement ceux âgés de 50 ans et plus (43 % des 50-64 ans et 58 % des 65 et plus considèrent s'y connaître assez mal/très mal), ainsi que les retraités (56 %). Les hommes prétendent plus que les femmes bien

s'y connaître en matière de placement, respectivement 70 % et 62 %.

L'OCDE a procédé à un test de connaissances reposant sur un questionnaire abordant l'inflation, la diversification des actifs, la prise de risque, le rendement, sur les cryptoactifs. Sur les six questions de connaissances financières, seules 38 % des personnes interrogées ont répondu correctement à au moins quatre questions. Parmi les groupes ayant le niveau de connaissances financières le plus faible, figurent : les 18-24 ans (56 % d'entre eux n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions) et les employés et ouvriers (49 % d'entre elles n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions). 60 % des personnes interrogées estimant avoir un niveau de connaissances très élevé n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions. Parmi ceux qui estiment avoir un niveau de connaissances très élevé, plus d'un tiers (34 %) n'ont répondu correctement qu'à une seule question sur six. Les personnes interrogées qui ont investi dans des actions non cotées et des produits spéculatifs, respectivement 58 % et 53 % d'entre elles n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions. La corrélation entre le niveau de rendement et le risque est le concept le mieux compris par les nouveaux investisseurs (71 % de bonnes réponses). Sur les cryptoactifs, le niveau de connaissances est faible. 60 % des personnes interrogées ne

savaient pas que ces actifs n'ont pas de cours légal.

**
*

DES NOUVEAUX INVESTISSEURS CONSCIENTS DE LA CYBERCRIMINALITÉ

Les nouveaux investisseurs ont été interrogés sur les mesures qu'ils prennent pour faire face à la cybercriminalité. Dans l'ensemble, les nouveaux investisseurs ont en majorité répondu qu'ils veillaient à utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site Internet ou boîte e-mail (en moyenne, 77 % d'entre eux le font). Les nouveaux investisseurs ont également, en majorité, répondu qu'ils modifiaient régulièrement leurs mots de passe (en moyenne, 90 % d'entre eux le font). A contrario, 25 % des investisseurs qui utilisent un outil numérique (site Internet ou application mobile) pour réaliser des opérations en Bourse ont déclaré ne pas changer régulièrement leur mot de passe et 9 % ont déclaré ne pas vérifier la sécurité du site Internet et/ou de l'application mobile. Un résultat similaire a été observé en ce qui concerne l'utilisation des canaux numériques pour effectuer des transactions sur les cryptoactifs (8 % de ceux qui investissent dans les cryptoactifs ont déclaré ne pas vérifier la sécurité du site Internet et/ou de l'application mobile qu'ils utilisent et 25 % ont déclaré ne pas changer régulièrement leur mot de passe).

Les nouveaux investisseurs sont plus jeunes, plus connectés que les anciens. Les hommes y sont toujours surreprésentés. Ces investisseurs ont une vision plus ludique des placements. Habitué des jeux vidéo, ils veulent placer rapidement leur argent et sont en quête de gains rapides. Ils réalisent de ce fait un nombre important d'opérations et privilégient les applications mobiles pour passer des ordres. Le recours à un conseiller financier est en baisse, en particulier chez les plus jeunes investisseurs. Les cryptoactifs sont une porte d'entrée sur les marchés de plus en plus répandue. L'OCDE souligne que les connaissances financières des nouveaux investisseurs sont faibles, en particulier en ce qui concerne les cryptoactifs. L'organisation internationale note le rôle important des réseaux sociaux et des influenceurs chez les jeunes investisseurs. Un grand nombre des nouveaux investisseurs se déclare déçu ou inquiet de ses opérations. Est-ce en raison du recours à des applications en ligne et à l'absence de conseils en provenance de professionnels des placements ? L'étude de l'OCDE démontre en tout cas la nécessité de renforcer la culture financière et l'utilité des professionnels de la finance.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr